



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 mai 2009**

Délibération n° 2009-0719

commission principale : **déplacements et voirie**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Programmation des opérations de voirie relatives au plan de relance**

service : **Direction générale - Direction de la voirie**

Rapporteur : Monsieur Abadie

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 avril 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 12 mai 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Millet, Muet, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Calvel (pouvoir à M. Buffet), Charles (pouvoir à M. Coste), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Corazzol), Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Braillard (pouvoir à Mme Benelkadi), Mmes Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthélémy), Dagorne (pouvoir à M. Havard), MM. Ferraro (pouvoir à M. Ariagno), Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Pili), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Lyonnet (pouvoir à M. Léonard), Meunier (pouvoir à M. Gignoux), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Imbert Y), Terracher (pouvoir à Mme Pédrini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier).

Absents non excusés : MM. Louis, Réale, Turcas.

Séance publique du 11 mai 2009**Délibération n° 2009-0719**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Programmation des opérations de voirie relatives au plan de relance**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 avril 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La programmation des opérations de voirie relative au plan de relance, soumise à l'approbation du conseil de Communauté est détaillée dans le tableau annexé à la présente délibération.

Ces opérations seront achevées sur l'exercice budgétaire 2009. Le choix des actions et de leur mode de réalisation sur marchés à bons de commande permet de confier les travaux à un grand nombre d'entreprises (potentiellement 52) représentant plusieurs secteurs d'activités. Ces opérations contribuent aux politiques publiques communautaires définies au plan de mandat. Elles représentent un montant de 9 000 000 € en dépenses réparties comme suit :

- axe d'intervention : développer la mobilité pour tous en respectant l'environnement (C.1)

. grosses réparations de voirie : l'enveloppe, d'un montant de 4 000 000 €, est destinée à la requalification du patrimoine de voirie, de trottoirs et d'espaces publics. L'essentiel des opérations proposées ici concerne la requalification de voies fortement dégradées par le gel,

. actions de proximité territoriales : l'enveloppe, d'un montant de 1 100 000 €, concerne des aménagements facilitant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et améliorant la sécurité des piétons réalisables dans l'année,

. Criter : l'enveloppe, d'un montant de 700 000 €, est destinée au remplacement et à l'extension d'équipements de communication obsolètes du réseau de contrôle de trafic par la signalisation lumineuse,

. signalisation lumineuse et matériels hors Criter : l'enveloppe, d'un montant de 600 000 €, est destinée au remplacement de lanternes de feux par des ampoules basse consommation, à l'installation de synthèses vocales aux carrefours et à la création de carrefours à feux,

. maintenance des ouvrages d'art : l'enveloppe, d'un montant de 500 000 €, est destinée à la maintenance des ponts et murs de soutènement,

. tunnels : l'enveloppe, d'un montant de 1 350 000 €, est destinée, d'une part, à la réparation des attelages de dalles de roulement pour le tunnel sous Fourvière et, d'autre part, au renouvellement d'équipement dans les tunnels en régie,

. réseau mutualisé pour les télécommunications : l'enveloppe, d'un montant de 250 000 €, permet de créer des infrastructures de génie civil à destination des opérateurs de télécommunication.

- axe d'intervention : diminuer les consommations énergétiques, augmenter la part des énergies renouvelables et réduire les émissions de gaz à effet de serre (C.5)

. plantations d'arbres d'alignement : l'enveloppe, d'un montant de 500 000 €, est destinée au renouvellement d'arbres d'alignement dépérissants ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

Où l'intervention de monsieur le rapporteur précisant qu'au sein du tableau figurant en annexe, dans la rubrique "grosses réparations de voirie", il y a lieu de remplacer :

- "Montanay" - rue du Ronzin

par :

"Genay" - rue du Ronzin

- "Saint Genis Laval" - boulevard Baron du Marais

"Saint Genis Laval" - boulevard de Narcelle

par :

"Sainte Foy lès Lyon" - boulevard Baron du Marais

"Sainte Foy lès Lyon" - boulevard de Narcelle ;

DELIBERE

1° - Accepte les modifications proposées par monsieur le rapporteur.

2° - Approuve la programmation des opérations de voirie relative au plan de relance, conformément au tableau ci-après annexé.

3° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale C1 développer la mobilité pour tous en respectant l'environnement pour un montant de 8 500 000 € affecté comme suit :

- 4 000 000 € sur l'opération n° 1621 : Grosses réparations de voirie,

- 1 100 000 € sur l'opération n° 1645 : Actions de proximité territoriales,

- 700 000 € sur l'opération n° 1651 : Criter,

- 600 000 € sur l'opération n° 1657 : Signalisation lumineuse hors Criter,

- 500 000 € sur l'opération n° 1717 : Maintenance des ouvrages d'art,

- 1 350 000 € sur les opérations n° 0013 : Lyon 5° - Rénovation Tunnel sous Fourvière, n° 1443 : Tunnels expertise génie civil et GER et n° 1444 : Mise en conformité,

- 250 000 € sur l'opération n° 0349 : Réseau mutualisé pour les télécommunications.

4° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale C5 diminuer les consommations énergétiques, augmenter la part des énergies renouvelables et réduire les émissions de gaz à effet de serre pour un montant de 500 000 € affecté sur l'opération n° 1729 : Plantations d'arbres d'alignement.

5° - Le montant des autorisations de programme individualisées est réparti selon l'échéancier des crédits de paiement suivant :

- 9 000 000 € en 2009.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 13 mai 2009.